

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 28 DÉCEMBRE 1878.

LE DRAME

CHAMPS-ÉLISÉES

PAR
HIPPOLYTE AUDEVAL

(Suite.)

Puis continuant ses questions :
 —Monsieur Philibert Rambaud, poursuivit-il, comment avez-vous connu l'existence et le domicile de Julien ?

—Par les journaux ! s'écria Goffin qui craignit quelque maladresse de son ami. Oui, monsieur, nous avons appris par les journaux l'abominable attentat dont cet intéressant jeune homme a failli être victime aux Champs-Élysées.

M. Lavernède l'arrêta d'un geste.

—Monsieur, lui dit-il d'un ton ferme, je vous ai déjà notifié que je ne m'adressais pas à vous. Vous m'obligez à ajouter que votre présence chez moi n'a pas d'objet. Que M. Rambaud y vienne pour voir son fils, c'est tout naturel. Quant à vous...
 —Vous me chassez, monsieur ! Tu entends, Philibert ?

—Oui, répondit tranquillement le père de Julien. Il paraît que tu es de trop... Tu gênes nos effusions de famille.

—Ah ! c'est ainsi !...
 Goffin n'acheva pas.

Il eut même assez d'empire sur lui pour maîtriser l'accès de fureur qui s'empara de lui, et il sortit précipitamment du salon.

—Patience ! murmura-t-il en s'en allant. Voilà Philibert installé. L'affaire marche admirablement. Je saurai bien le retrouver pour qu'il m'en donne ma part, sans peine d'être dénoncé comme un des assassins des Champs-Élysées.

Le départ de cet infâme et audacieux gredin amena un soulagement général dans le salon de M. Lavernède.

Certes, aucune des personnes qui y étaient réunies ne soupçonnait Goffin d'être l'auteur des crimes où trois de ces personnes avaient vu la mort de si près, aucun n'eût pu articuler une accusation formelle, appuyée de preuves et d'une inébranlable conviction. Mais ce misérable portait sur son visage les indélébiles stigmates du vice et du crime, et on respira plus à l'aise dès qu'il ne fut plus là.

Tous les cœurs ne tardèrent pas d'ailleurs à être profondément émus par le simple et sublime spectacle qui termina cette entrevue.

Julien embrassa M. Lavernède, madame Lavernède, serra la main du colonel et celle d'Odile, et leur dit à tous :

—Je vous quitte. Vous m'approuvez, n'est-ce pas ? Oh ! laissez-moi tout dire !... Jamais je n'oublierai que j'ai rencontré dans cette maison l'inéprouvable bonté d'un père, les soins et les tendresses d'une mère. Jamais je n'oublierai non plus, colonel, les projets d'alliance...
 Un sourd sanglot l'interrompit.

—Dieu, en me rendant mon père, me crée une destinée nouvelle et des devoirs nouveaux. Venez, mon père... Je dois désormais partager votre existence.

—Mon fils, dit Philibert Rambaud un peu étonné, je ne possède rien...
 —Raison de plus, mon père.

—Julien, s'écria M. Lavernède, il peut y avoir une autre conclusion à tout ceci. Écoutez-moi, monsieur Philibert Rambaud. Quand vous êtes arrivé, nous étions réunis pour assurer le sort de Julien. Ma femme et moi nous étions sur le point de l'adopter légalement. Jusqu'à présent il nous manquait votre consentement. Vous le donnerez, puisque vous voilà. D'un autre côté, le colonel d'Hervet a l'intention...
 M. Lavernède allait ajouter : d'accorder la main de sa fille à Julien.

Il se tourna vers M. d'Hervet comme pour le prier d'achever la phrase et de donner ainsi plus de poids à sa promesse, en la confirmant.

Odile, elle aussi, regarda son père...

Le colonel garda le silence.

Troublé, mais non découragé, M. Lavernède continua :

—Quant à vous, monsieur Philibert Rambaud, vous êtes le père de Julien, et votre sort...

M. Lavernède s'interrompit encore.

Évidemment, il avait peu de sympathie pour cet homme qui dérangeait tant de projets, qui bouleversait tant d'affections éprouvées, et dont le seul éloge qu'on pût faire était de dire de lui qu'il était d'une insignifiance, d'une nullité complètes.

Toutefois il ajouta :

—Votre sort, monsieur Rambaud, nous touche, nous intéresse tous...

—C'est à moi d'y pourvoir, dit Julien.

Puis il se précipita dans les bras de madame Lavernède qui pleurait silencieusement.

—Oh ! nous nous reverrons souvent, tous les jours, lui dit-il à voix basse. Mais c'est mon père... et il est malheureux !

Il adressa ensuite un long regard d'adieu à toutes ces personnes si chères qu'il quittait pour accomplir un devoir sacré, et appuyant doucement un des bras de son père sur le sien, il sortit avec lui.

XIX

Goffin était parti de chez M. Lavernède en se disant : Je saurai bien retrouver Philibert, et très promptement.

Cette espérance ne se réalisa pas.
 Dès le lendemain, Goffin vint se poster chez un marchand de vins dont l'établissement avait vue sur la maison du rentier, et passa une partie de la journée à guetter la sortie de Philibert.

Goffin n'aperçut ni Philibert ni Julien, ni M. Lavernède ni madame Lavernède.

Il ne se découragea pas, et les jours suivants il se réinstalla patiemment à son poste d'observation.

D'après tout ce qu'il avait vu et entendu, il se figurait que tout naturellement, Philibert Rambaud avait été domicile chez son fils, c'est-à-dire chez M. Lavernède.

C'était là un point capitale, dont l'importance avait aisément consolé Goffin d'avoir été ignominieusement chassé de chez le rentier.

En effet il fallait avant tout que Philibert Rambaud prit possession de ses prérogatives de père, fut accueilli comme tel dans cette

riche demeure, et fût mis à même de partager l'opulence dont jouissait son fils.

Les choses, ensuite, devaient marcher toutes seules ; Goffin n'aurait plus qu'à puiser dans la poche désormais bien garnie de son ancien compagnon, et cet ancien compagnon n'aurait garde de jamais rien refuser, de peur d'entendre divulguer publiquement les terribles secrets de son passé.

Au moyen de ces secrets terribles, Philibert ne pouvait éviter d'être impitoyablement rançonné.

Et qui sait même si, grâce à sa complicité volontaire ou non, Goffin ne parviendrait pas un jour ou l'autre à vider ce fameux coffre-fort lu rentier dont il avait tenu autrefois les clés dans ses mains sans pouvoir l'ouvrir ?
 Goffin méditait donc ses plans en guettant Philibert.

Telles sont les conséquences fatales qui écrasent si souvent les hommes assez faibles pour se laisser glisser sur la pente du mal.

Parfois le repentir et l'horreur du crime leur font rebrousser chemin, parfois aussi l'aide de Dieu, l'intervention d'un parent ou d'un ami, la possession subite d'une fortune le ramènent au bien. Ils abjurent le passé, ils rentrent avec des transports de joie dans cette patrie de l'honneur et de l'honneur dont ils s'étaient follement exilés.

Vaines tentatives !... Remords stériles !...

Au moment où ces hommes relèvent le front et se croient purs de toute souillure, une main leur jette la boue d'autrefois au visage, les replonge dans l'abîme d'où ils espéraient être pour jamais sortis, et une voix implacable leur crie : La solidarité du crime est imprescriptible ; tu as été mon complice hier, sois-le demain, et encore demain, et toujours... Obéis-moi sans hésiter, car d'un seul mot je puis te perdre, et tu m'appartiens comme je t'appartiens.

Combien de malheureux, plus faibles que coupables, ont subi le poids de cette chaîne, le poids de ce boulet !

(A continuer.)

AUX AFFLIGÉS !

PLUS DE RHUMATISMES !

Québec, 9 mai 1878.

Chère Madame Gaden, — Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont affligés de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans.

THOS. CARNAY.
 P. S. — Les personnes qui voudraient avoir des renseignements plus complets peuvent s'adresser à moi et demanderont le remède.

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants : J. E. Burke, Haute Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. J. Veldon, rue St. Joseph, St. Roch. Prix, 50 cents la bouteille.

J. VERNIER,
 Seul agent, rue St. Jean.
 Québec, 12 octobre 1878.

ARGENTERIES

ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

Afin d'effectuer une vente rapide, les sous-signés ont décidé d'offrir au public un grand assortiment d'argenteries bien choisies à bien bas prix, et même au prix coûtant s'il le faut.

V. BELANGER & CIE.,
 Rue la Fabrique,
 Québec, 9 décembre 1878—3s

Charcuterie Française

PRIX EXTRA, EXPOSITION 1877

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An :

Jambons Beaucanés, première qualité. Commandes pour Soirées et Festins exécutées à des prix très-modérés. Aussi toute personne désirant faire saler et boucaner des Jambons, ils leur seront garantis à 20 cents la pièce.

Succursale à la Haute-Ville, No. 90, rue St. Jean, E. ROUMILHAC.

RUHLMANN,
 Coin des rues Grant et des Fossés, En face de l'École des Frères.
 Québec, 12 décembre 1878—1mp

G. SEIFERT,

Salles d'Exposition du Bazar Européen

12, RUE LA FABRIQUE,

(EN HAUT)

Sont ouvertes depuis LUNDI, 2 Déc.

Le public est cordialement invité de venir visiter la magnifique collection de Poupées, Jeux, Jouets et Articles de Fantaisie.

200 POUPÉES EN EXPOSITION.
 Québec, 7 décembre 1878—1m

3,000

Morceaux de Musique

A

50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

SPÉCIMEN DE NOS PRIX.

VALSES.	MORCEAUX.
Clara..... 10	Chant du berger..... 20
Le désir..... 10	Charge des hussards..... 25
Willows..... 10	Convent bells..... 25
Life in courts..... 20	Fleur des alpes..... 20
Les papillons..... 25	Love in May..... 20
Bords du Rhin..... 25	Marie, nocturne..... 20
Immortellen..... 25	Ménuet de Mozart..... 20
Pluie de perles..... 25	Le monastère..... 20
Fenella..... 25	La chatelaine..... 25
Grande valse brill..... 30	Cujas animam..... 25
Les roses..... 30	Deuxième nocturne..... 25
Viennoise children 3	Echo de Lucerne..... 25
Village swallows..... 30	Hundred pipers..... 25
Artist's life..... 40	La mia Letizia..... 25
Better times..... 40	Musical forget me
Jolly fellows..... 40	not..... 25
Morning journal..... 40	Nazareth..... 25
Wine, Women &	Petit ange..... 25
Song..... 40	Robert toi que
You and you..... 40	j'atme..... 25
	Promenade milit..... 25
	Chasseurs..... 30
	Danse espagnolle..... 30
	Fly not yet..... 30
	a harpe Eolienne..... 35
	Lalla Bourk..... 30
	Mireille..... 30
	Réverie..... 30
	Souvenir d'enfance..... 30
	Souvenir de Venise..... 30
	Starry night..... 30
	Titania..... 30
	Perle de Varsovie..... 30
	Ecossaise, caprice..... 35
	Terpsichore..... 35
	Guillaume Tell..... 35
	Bohemian Girl..... 40
	Cascade de rubis..... 40
	Deux anges..... 40
	Fandango..... 40
	Fleur de la forêt..... 40
	Harmonie du soir..... 40
	Hongroise..... 15
	Mountain stream..... 40
	L'orgie..... 40
	Il Pirata..... 40
	Les regrets..... 40
	Somnambula..... 40
	Caprice hongrois..... 40
	Danse andalouse..... 40
	Faust, fantaisie..... 40
	Mignon..... 40
	Maritana..... 50
	Chant des pêcheurs..... 20

GALOPES.

House to house..... 20
Vienne..... 25
Victoire..... 30
Sans souci..... 30
Reine des fées..... 30
Flick & flock..... 40
Carnaval de Vienne..... 20
Fladernus..... 20
Orphée aux enfers..... 20
Talisman..... 40

MORCEAUX.

Croyez-moi..... 15
Home sweet home..... 15
Trovatore..... 15
Hongroise..... 15
Alexandra, noct..... 20
Autrefois..... 20
L'aven..... 20
La balancelle..... 20
Belle styrienne..... 20
Blue eyes..... 20
Mon ange..... 20
Caprera..... 20
Norma..... 20
Chant des pêcheurs..... 20

Nouveaux Pianos de Bernard & Allaire

WEBER & CIE., WATERS & SONS.

Harmoniums de

ESTREY & CIE. ET WILCOX & WHITE.

CHEZ

BERNARD & ALLAIRE,

ÉDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.

Québec, 14 décembre 1878.

CANADA, Province de Québec, District de Québec, Cour Supérieure.

DAME MATHILDE SAMSON, de St. Joseph de Lévis, épouse de GILBERT FOUBNIER, Commerçant et Cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

et Demanderesse, GILBERT FOURNIER, Commerçant et Cultivateur, de St. Joseph de Lévis, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 19 décembre courant.

PELLETIER & CHOUINARD,
 Proc. de la Demanderesse.
 Québec, 19 décembre 1878—1m

PIANOS

ET

Orgues-Harmoniums !

Une consignation considérable de magnifiques PIANOS ET ORGUES vient d'être reçue chez A. LAVIGNE. Ces instruments ont été choisis avec le plus grand soin et défont toute comparaison au point de vue artistique ; ils sont en vente à des prix modiques avec termes faciles de paiement chez

A. LAVIGNE,

Éditeur de Musique,

25, rue St. Jean.

(Banque d'Épargnes.)

Québec, 14 décembre 1878.

Cie. d'Assurance

North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809.

EDIMBOURG ET LONDRES.

Capital..... £2,000,000 Stg. ou \$10,000,000
 Fonds investis £4,354,000 Stg. ou \$21,189,467
 Revenus annuels £1,413,227 Stg. ou \$6,877,794

DÉPARTEMENT DU FEU.

Le soussigné, Agent responsable de la dite Compagnie, continuera à ASSURER TOUTES SORTES D'IMMEUBLES CONTRE LE FEU A DES TAUX RÉDUITS.

JOHN LAIRD,

Agent,

113, rue St. Pierre.

Québec, 9 décembre 1878—1m

FOURRURES, FOURRURES

G. R. Renfrew & Cie.

Capes, Manchons et Casques pour Dames et Enfants, en grande variété et en Fourrure de toute sorte.

Garnitures en Castor et en Alaska.

Casques, Gants et Gantelets pour Messieurs.

Capots en Fourrure et Robes de Cariole, le plus bel assortiment en Canada.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS.

Québec, 7 décembre 1878—1m

Société de Prêts et Placements de Québec.

AVIS.

Le quatrième versement de DIX POUR CENT est par le présent demandé et sera payable au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, Basse Ville, le ou avant MARDI, le 7 JANVIER prochain.

Par ordre,

ROBT. LABOCHE,

Sec.-Trés.

Québec, 6 décembre 1878—1m

Banque Union du Bas-Canada.

DIVIDENDE No. 26.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

DEUX POUR CENT

sur le Capital payé de cette Institution, vient d'être déclaré pour l'année semi-annuelle, payable à la Banque ou à aucune de ses Succursales, le ou après

JEUDI, le DEUXIEME jour de JANVIER 1879.

Les livres de Transfert seront fermés du 16 au 31 Décembre inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction,

P. MAC EWEN,

Caissier.

Québec, 30 novembre 1878—jd

Annouces Nouvelles.

Salle de Musique—M. et Mme. McDowell.
Exposition de Paris—Benaud & Cie.
Cour Supérieure—J. B. B. Dufresne.
Cour de Circuit—Augustin Labrecque.
Encaen de Meubles—Oct. Lemieux & Cie.
Encaen de Présents du Jour de l'An—Oct. Lemieux & Cie.
Présents—Glover, Fry & Cie.
Cadeaux de Noël et du Jour de l'An—L. Dronin & Frère.
Protection—F. X. Lepage.

QUEBEC,

SAMEDI, 28 DÉCEMBRE 1878

BRUITS DU JOUR.

Un de nos confrères, le *Nouvelliste*, a publié hier soir l'information suivante :

« Nous apprenons de bonne source que le document dans lequel on demande la démission de l'hon. M. Letellier, lieutenant-gouverneur de Québec, a été remis entre les mains de Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, avec l'intention d'y faire apposer sa signature. « Ce document est accompagné d'une déclaration dans laquelle les membres du cabinet fédéral font savoir au gouverneur-général qu'au cas de refus de sa part de signer le document qui lui a été présenté, ils remettront leur démission entre ses mains. »

La première partie de cette information peut être exacte, mais la seconde ne l'est certainement pas, car il est, pour un ministère, contre tous les usages reçus comme contre toutes les convenances, en s'adressant au Gouverneur-Général pour demander son adhésion à un acte officiel, de le menacer en même temps de se retirer s'il ne l'accorde pas.

Le *Globe* dit tenir de source conservatrice que d'ici à quelques jours le cabinet délibérera sur la question, sous la présidence du Gouverneur-Général. Cela indiquerait, ajoute-t-il, que, notwithstanding les démentis officiels, la chose a déjà été discutée au conseil en l'absence du Gouverneur.

D'après le *Globe* la *Gazette du Canada* d'aujourd'hui contiendra la proclamation convoquant le Parlement fédéral.

INFORMATIONS.

—Deux employés du département des postes, MM. Buslow et Jones, ont été renvoyés.

—Avant-hier soir, la société de tempérance d'Ottawa a présenté une adresse à l'hon. M. Tilley. Il y avait environ 700 personnes présentes.

—A la réunion du Conseil-de-Ville hier soir, le conseiller Convey a présenté une motion pour demander au Gouverneur-Général la commutation de peine de Farrell, condamné à être pendu le dix du mois prochain. Cette motion a été adoptée unanimement.

Le conseiller Brousseau a présenté le rapport du comité des chemins sur l'élargissement de la rue St. Jean. D'après ce rapport, le revenu annuel de la propriété taxée sur le côté sud de la rue St. Jean, depuis la porte jusqu'à la rue de la Fabrique, est de \$13,519, et la valeur de cette propriété capitalisée à 8 pour cent, est de \$168,987,50. Le comité recommande l'exécution de ce projet.

Voici le montant d'argent payé aux différents propriétaires pour droit de passage sur la rue St. André.

J. B. Renaud.....	\$ 960 00
Kirouac & Gauvreau.....	4,259 20
Ambroise Laroche.....	750 00
J. & W. Reil, alias J. Worthington.....	1,200 00
Représentants Dr. Racy.....	585 00
Wm. Withall.....	900 00
Héritiers Simard.....	953 00
Compagnie Caoutchouc.....	886 50
Jos. Archer, jnr.....	2,026 50
Philippe Légaré.....	750 00
Compagnie manufacturière de Drum.....	1,990 00
Héritiers McCallum (Knight agent).....	3,000 00
John Lemesurier.....	1,624 00
J. H. Clint.....	550 00
Héritiers Dinning.....	17,491 20
	8,120 00
	\$44,155 40

—Il y aura aujourd'hui à Toronto décompte des bulletins recueillis dans

l'élection provinciale qui vient d'avoir lieu à Toronto-Est.

—Une dépêche de Winnipeg, Manitoba, contredit la nouvelle de la mort de McLane blessé pendant les troubles d'élection à Ste. Agathe. On dit au contraire qu'il prend du mieux.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 27.—Le feu a consumé la plus grande partie du palais Abden, à la Caïre, là où résidait le Khédive durant l'hiver.

Une conflagration a éclaté à Hong Kong, en Chine, le jour de Noël, et elle promenait encore son élément destructeur hier.

La nouvelle compagnie télégraphique de M. Pouyer-Quertier, est soutenue par trois institutions financières qui avanceront les fonds nécessaires pour l'établissement d'un câble sous-marin entre Paris et New-York. Plusieurs capitalistes français et américains ont aussi pris des actions. Le coût de cette entreprise sera de cinquante-deux millions de francs, dont quarante millions seront réalisés par la vente de 84,000 actions.

Le journal *Tagblatt*, de Vienne, annonce que certaines nouvelles reçues du Palais de Gedolce, en Hongrie, où l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, passent en ce moment la saison des fêtes indiqueraient qu'on avait attenté à la vie de François Joseph.

On a trouvé le cadavre de Sir Wm. Hayter, député libéral au parlement, autrefois secrétaire du trésor, noyé dans un lac, sur ses terres à Berkshire.

Le temps est très-doux par toute l'Angleterre, et la neige disparaît rapidement. Plusieurs trains de chemins de fer ont été déblayés en Ecosse et l'on croit que le trafic se fera bientôt sur toutes les lignes.

Une dépêche de Cap Town en date du 10 décembre, porte que la communication de Sir Bartle Frere au roi de Zulu, lui demande de licencier son armée, de faire cession de la Baie Ste. Lucie, et de donner droit de résidence à un consul anglais. Ce message n'était pas encore parvenu au roi à la date du télégramme, mais l'on considère qu'une guerre est inévitable.

La *Presse* de Vienne annonce que le comte de Corti, l'envoyé italien, a été autorisé de déclarer à la Porte et à l'Autriche que l'Italie n'a aucun dessein sur l'Albanie.

Une dépêche de Philippolis mande qu'on distribue des armes aux paysans de la Romélie orientale afin de résister à l'exécution du traité de Berlin.

Un envoyé chinois est arrivé à St. Pétersbourg pour régler les différends entre la Chine et la Russie.

Une dépêche spéciale d'Alexandrie, en Egypte, porte qu'un décret vient d'être publié convoquant les Chambres du parlement.

Un teinturier d'Allenbourg, en Saxe, vient d'être arrêté pour avoir menacé la vie de l'Empereur d'Autriche; il a plaidé ivresse.

Les démonstrations des étudiants en Russie ont causé certains refroidissements entre le Czar et son fils qui semble les encourager.

Rome, 27.—Un traité spécial sera bientôt signé par le Vatican et l'Autriche établissant une hiérarchie catholique, dans la Bosnie et l'Herzégovine. Douze nouveaux cardinaux seront bientôt nommés, dont trois étrangers.

Lahore, 27.—Yakoub Khan, fils de l'Emir de l'Afghanistan, vient d'arriver à Jellalabad. C'est équivaut à une soumission complète à l'autorité anglaise.

Une dépêche de Tiflis porte que l'Emir est arrivé à Tashkend.

LES JOUETS DU JOUR DE L'AN.

C'est un monde étrange et charmant que le monde des jouets, et je serais bien tenté de taxer d'insensibilité celui qui ne serait pas ému des efforts qu'ils font pour ressembler aux hommes. Ils nous empruntent leur forme, leur visage, leur démarche; ils forment entre eux une sorte de petite humanité qui a nos vices et nos passions, et leur unique destinée est de chercher à nous plaire, en nous imitant. Tout petits, nous les aimons déjà comme une image de nous-mêmes, et quand nous sommes rassasiés du plaisir qu'ils nous donnent, nous les brisons, comme nous brisons plus tard nos amitiés et nos amours. Ils sont notre première tendresse; c'est par eux que nous nous initiions à la vie, et ils ont entre nos mains une soumission qui ne se rencontre que rarement chez les hommes.

Un jour arrive où notre activité ne se satisfait plus de leur bonne volonté; nous cherchons de les remplacer alors par d'autres jouets, vivants, ceux-là, et qui quelquefois finissent comme eux, victimes de notre indifférence et de notre cruauté. Ainsi l'homme ne varie jamais; devenu grand, il garde les curiosités qu'il

avait étant petit, et de même qu'il a fait pour les jouets, amusement de son enfance, il brise ceux que ses passions rencontrent sur leur route, pour voir "la petite bête qu'il y a dedans."

Eh! ne voyez-vous pas que ce petit mécanisme, qui est le cœur chez les hommes, est aussi le cœur chez les jouets? C'est par là qu'ils vivent, qu'ils se mettent en mouvement, qu'ils obéissent à nos caprices; c'est par là encore qu'ils nous ressemblent et, comme eux, c'est par là que nous vivons et que nous mourons. Otez le cœur à l'humanité, et elle devient une énorme machine inerte, à laquelle manquent les ressorts qui la font mouvoir; elle n'a plus des lors qu'à s'endormir dans le néant, n'ayant plus rien qui la réveille et la stimule.

Qui ne se souvient de la petite bête mystérieuse des premiers jouets? avec quelle inquiétude effarée nous posions l'oreille à l'endroit où le mécanisme se faisait entendre! Nous eussions voulu voir à travers le jouet, pour savoir ce qui se passait à l'intérieur, et quelquefois nous étions malade du désir de briser l'objet. Une certaine frayeur se mêlait à notre curiosité; nous redoutions des révélations périlleuses, et puis on ne sait pas, cela pouvait éclater, nous frapper aux yeux, à la tête, aux mains, se venger enfin de notre indiscrétion. Il y avait toujours alors une vieille histoire de petit garçon puni pour avoir voulu connaître un secret, qui nous revenait à la mémoire et paralysait notre main prête à mettre en pièces le jouet.

Comme nous regrettions alors notre curiosité! Comme nous déplorions notre folie! Quelquefois même un peu de larmes était répandu sur le sort de l'infortuné jouet, avec cette hypocrisie qui consiste à pleurer ceux dont on a fait le malheur. Hélas! nous recommandions à quelques jours de là, et pour quoi le nier, la plupart d'entre nous ont recommencé toute leur vie. Une soif d'inconnu nous dévore incessamment; nous amoncelons des ruines pour arriver à la petite bête, et quand nous l'avons découverte, nous regrettons de ne pouvoir l'ignorer encore.

Cette petite bête, en somme, n'est-ce pas l'histoire de toute notre vie? Elle est le rêve avec ses obscurités; elle est l'illusion avec ses profondeurs de doute; elle est la chimère avec ses perplexités; elle est l'idéal, l'amour, le bonheur. Elle fait le tourment de notre esprit, tant que nous ne l'avons pas arrachée du mystère au fond duquel elle se dérobe, et lorsqu'enfin nous la tenons dans nos mains, nous sommes pris d'une douleur en la trouvant si petite à côté de la hauteur qui lui prêtait notre songerie.

C'est la loi de la nature. Pourquoi récriminer? On commence par les jouets, on finit par l'homme, mais au fond, c'est toujours la même chose, et cela dure jusqu'au moment où la mort nous laisse à son tour tomber à terre, pour voir—elle aussi—la petite bête qui est en nous.

Mais les jouets ont plus de philosophie que nous n'en avons: ils ne raisonnent pas. Ils s'offrent sans arrière-pensée à leurs petits bourreaux, et rien n'est admirable comme leur placidité. Les plus féroces d'entre eux ont l'air de s'attendrir dans les mains roses qui les manient; il n'est pas jusqu'au terrible diable des tabatières à surprise qui ne s'adoucisisse, au point de paraître tout à fait innocent.

Dieu sait pourtant si les autres jouets le redoutent! Il est la terreur du monde qui l'entoure et son ombre plane sur les poupées comme la menace des châtimens éternels. Remarquez-le pourtant, autant il est farouche quand il est au milieu de ses semblables, autant il fait le diable pour rire dans la société des bambins. Soyez sûr qu'il regrette la grande barbe hérissée qui l'empêche d'être pressé contre leurs jolies joues fraîches.

Pour moi, plus je vieilliss, plus je trouve de plaisir à remonter au temps où j'avais le droit de m'amuser avec mes jouets. C'était le bon temps; si j'ai un regret, c'est qu'il ait disparu si tôt.

Nous nous entendions bien, mes polichinelles et moi; j'en cassais, il est vrai, par-ci par-là, mais je les payais alors d'une telle tendresse qu'il ne me semblait pas qu'ils aient dû m'en vouloir. Depuis, je me suis amusé à d'autres jeux, j'ai connu d'autres jouets; j'en ai peut-être bien compromis quelques-uns, et ceux-là n'ont pas été si faciles à pardonner, car les vrais jouets n'ont pas de fiel; c'est ce qui fait leur différence avec les hommes.

J'ai beaucoup aimé les petits soldats de plomb, les animaux des bergeries, les lapins jouant du tambour, les chevaux à bascules et les pantins.

J'ai même conservé pour ces derniers une vieille affection; mais je me contente de les étudier parmi les hommes. Le monde, après tout, n'est-il pas un bazar à jouets et n'y voit-on pas, comme

chez le marchand, des arlequins, des polichinelles, des poupées en cire, avec ce même diable à surprise, qui n'a pas mal l'air de ressembler au destin? Hochets, fortune, joujoux, caprices, n'est-ce pas la même chose à ceci près, qu'il y a toujours un peu de leur sang aux hochets avec lesquels jouent les hommes? Beaucoup de paillon, de clinquant, d'oripeaux et de fariboles dans l'un et l'autre cas, et dessous, du son, de la baudruche et du carton-pierre: c'est la leçon que nous font les jouets, et nous oublions de l'appliquer à la vie.

Je ne suis pas bien vieux, et pourtant j'ai vu se succéder plusieurs générations de jouets. D'abord, quand j'étais enfant, on ne connaissait ni les poupées à trente-six quartiers, ni les salons où l'on organise des bals, ni les carrousels de vélocipèdes. C'était bien plus simple; j'ai fait mon bonheur, pendant longtemps, d'un omnibus qui n'avait qu'une parenté éloignée avec les trains d'aujourd'hui, et les petites filles se contentaient de poupées à tête de bois, sur le front desquelles s'efflochaient un peu de filasse jaune.

Il est vrai qu'alors, si les jouets étaient simples, les hommes étaient plus simples aussi qu'ils ne le sont à présent. Il n'y avait pas ce faste d'agent de change, qui est devenu la monnaie courante de nos mœurs, et les femmes s'habillaient simplement, comme les poupées. Maintenant, oh! maintenant, il est à peu près aussi difficile de s'acheter une poupée que de se choisir une femme; toutes deux coûtent les yeux de la tête.

Regardez défilé dans les rues les petites filles, cette graine des petites femmes de plus tard; elles n'ont plus d'âge; elles sont femmes déjà par la toilette et la tournure; elles marchent, le buste droit, ayant des mines envolées, ayant des effronteries de regard qui caressent la foule, et elles sont parées comme des chasses. Il n'y a pas de différence avec leurs poupées; il semble même que celles-ci aient servi de patron, tant les unes et les autres ont le charme étrange de l'artificiel. Elles portent les cheveux en natte ou en tresses, se coiffent à la chien au-dessus des yeux, ont le même sourire, le même regard, la même douceur provoquante, sont chargées d'étoffes toutes d'aux, ont enfin en commun un petit air chien-fou très à la mode dans les salons.

C'est au point que la plus poupée n'est pas toujours celle qu'on pense.

Il y a loin de cela aux petites filles à jupons courts et pantalons bas, qui ressemblaient à des cantinières de régiment et promenaient dans leurs bras des poupées affublées comme elles de larges chapeaux de paille. C'était l'époque de la candeur; les poupées et les petites filles semblaient constamment ahuries, et je me souviens encore de la tache de vermillon pur qui fleurissait la joue des poupées, comme le symbole de l'innocence qui leur était commune avec les petites filles.

Aujourd'hui, les poupées ont des mines assourdies de grandes personnes; elles sont plutôt pâles que rouges; si elles pouvaient rougir encore, ce serait de s'appeler du même nom que leurs sœurs, les poupées du temps jadis. Une ombre de désenchantement se mêle à leur beauté; elles semblent toutes pleurer leurs illusions perdues. Pourtant, leur petite vanité ne s'est jamais vue plus fêtée; on les traite en idoles; elles mènent un train de grandes dames, et une poupée qui n'a pas dans son trousseau de la vraie dentelle, n'est qu'une poupée vulgaire.

Je ne défends pas le temps passé, cependant; j'aime trop le temps présent; je l'aime dans ses manies, dans ses passions, dans ses fièvres, dans son idéal curieux et tourmenté; je l'aime dans sa recherche de la petite bête, dans son goût de l'exactitude à outrance, dans ses livres qui sont des procès-verbaux; je l'aime dans ses poupées compliquées comme le modèle vivant; mais je pense à nos longues songeries devant les jouets de notre enfance et je demeure touché de leur étrangeté.

Il y a, à l'heure qu'il est, toute une invention considérable de jouets qui s'adressent à l'intelligence. On les appelle jouets, bien qu'ils méritent surtout le nom d'exercices. Ils sont très bons à former de petits ingénieurs, de petits mécaniciens, de petits mathématiciens, et ils ont la marque de notre esprit épris de science.

On n'a presque plus le temps à présent d'être de petits garçons et l'on est de petits hommes avant d'être des hommes. Tout ce siècle est pris d'une hâti-té sans bornes; les intervalles n'existent plus; on les brûle en une seule étape et nous avons en nous une machine à vapeur qui nous fait galoper la vitesse d'un express.

C'est à cette activité effrénée que répond le jouet moderne: il est formel, précis, tranchant comme une formule; il s'aide des lois de la mécanique et de la physique; il est un

calcul et une opération du cerveau; il a la froideur d'une mathématique; s'explique par A + B. Il est fabriqué par des savants.

Il arriva un temps où des bambins de douze ans chaufferont eux-mêmes vraies locomotives, construiront de vraies lignes de chemin de fer, feront de la métallurgie en petit, et nous verrons fonctionner dans nos appartements des mines en miniatures, avec des machines de la force d'un demi-poney. Il n'y a rien à redire à cela; c'est la marche des choses. Nous qui recherchons le calme pour travailler, nous monterons au grenier pour être plus près de nous-mêmes et plus loin de nos ennemis devenus plus forts que nous.

Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là. Polichinelle et Arlequin sont encore en vie, et l'on n'a pas cessé d'acheter des ménageries, des arches de Noël, des petits soldats de plomb, des pantins, des poussées, des poupées et de la batterie de cuisine en fer-blanc. Il y a toujours des lapins qui jouent du tambour, des ours qui dansent en frappant du tambourin, des chats qui tournent après leur queue, des chevaux de bois au grand galop, des caniches au port d'armes et des ânes à bécicules de magister; il y a toujours des serpents articulés, des grenouilles qui sautent en l'air, des lions à tête de veau, des veaux qui ressemblent à des tigres, des renards violets, des panthères bleues et des girafes ponceau. Le meunier continue à se tenir immobile sur la plateforme de son moulin; le soldat continue à monter la garde à la porte de la prison; la petite femme mystérieuse continue à paraître toutes les dix minutes à son balcon; le singe savant continue à jouer de la contre-basse en hochant la tête et en remuant les yeux, et la petite souris blanche, qui se remonte avec une clef, continue à partir dans les jambes au moment où l'on s'y attend le moins. A Noël, le même petit enfant Jésus étale ses membres en cire rose au fond de la crèche, entre les deux grands boufs rouges, et les rois mages se tiennent auprès, le regardant avec un sourire ravi.

Puis, c'est la petite princesse en satin rose qui vient du désert, assise sur un dromadaire; c'est le gendarme prussien qui ouvre d'instinct en instant ses énormes mâchoires et chaque fois qu'il avale un petit soldat français, toujours le même; c'est le magicien coiffé d'un chapeau pointu et qui lève sa baguette vers les étoiles; c'est le bel amiral anglais monté sur un cheval gris-pomme; c'est l'équilibriste qui fait du trapèze; c'est le jongleur qui lance en l'air des boules de cuivre; c'est le tambour qui bat la marche; c'est encore le petit musicien qui frappe l'une cœtre l'autre ses platines; la fermière assise entre ses deux papiers sur son âne, la cantinière avec son petit tonneau, le rémouleur qui presse du pied la pâte, le chemin de fer qui fait deux fois le tour de la table, les trois poules de la bergère qui font couic couic et qu'on tourne avec une manivelle, le théâtre des marionnettes, le Guignol, etc.

Je reconnais bien là toujours cette humanité en petit qui a fait la joie de notre jeunesse. Elle est plus drôle que l'autre; du moins elle ne fait pas verser des larmes. Il me semble la voir s'étaler encore, comme aux beaux jours de nos dix ans, dans la lumière des magasins, avec ses paillons, ses satins, ses bleus flamboyants, ses vers à faire pâlir Véronèse, ses splendeurs invraisemblables; mais tout à coup la belle vision s'enveloppe d'ombre, et lentement disparaît dans les lointains.

—Coucou! fait l'horloge.
Et je compte les années qui ne sont plus.
Une, deux, trois, dix, vingt, trente...
Déjà!

CAMILLE LEMONNIER

A TRAVERS LA VILLE.

PAVILLON DES PATINEURS.—Avec la bienveillante permission du Colonel Strange et des officiers, la musique de la Batterie B, jouera ce soir au Pavillon des Patineurs de 8 à 10 heures. Voici le programme de la musique:

1. Ouverture, *Tancrède*, Rossini.
2. Valse, *Fleurs du printemps*, I. & C. quet.
3. Quadrille, *Das Pensionat*, Kani.
4. Valse, *Or et Azur*, Lamothe.
5. Lanciers, *La Fille de Mme. Ang.* Godfrey.
6. Galop, *Wirr Warr*, Faust.

SALLE DE MUSIQUE.—La représentation d'hier soir à la Salle de Musique obtint le plus grand succès. Les acteurs ont bien soutenu leurs rôles, et la mise en scène était très-élégante. Madame J. Charles Watson, a joué avec un talent supérieur le rôle de *Lucrece Vasconcelos*. Les inflexions de sa voix, l'aisance de ses gestes, tout indique chez elle les études les plus sérieuses de la scène et les dispositions les plus na-

tuelles pour le théâtre; Madame A. H. White, ainsi que les autres dames, l'ont très-bien secondée. M. Crawford Lindsay a droit aux plus vifs éloges pour la manière dont il a joué son rôle. Les autres amateurs l'ont admirablement soutenu. Somme toute, succès complet.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.—La vente de bijoux commencée il y a quelques jours au magasin de M. Cyrille Duquet, se terminera ce soir. Malgré le grand désir de vendre ses effets encore meilleur marché qu'ils ne coûtent, M. Duquet n'a pas l'intention de sacrifier des montres en or pour \$8 ou \$9, comme cela est arrivé déjà.

Ce soir, c'est une dernière occasion d'acheter à bon marché; l'acheteur dicte lui-même son prix et il emporte l'article qui lui convient. Il faut avouer que c'est très commode; aussi les gens en profitent, car hier soir, un grand nombre de personnes s'y étaient portés, et presque tous ont acheté quelque chose tant la bijouterie s'est vendue bon marché. Ne manquez pas d'y aller ce soir, c'est une dernière occasion.

UN BAL A L'HORIZON.—Le Club des Chasseurs, qui ne veut pas perdre sa bonne réputation de gaieté, se prépare à danser le 14 de janvier:

Cette fois le bal n'aura pas lieu à la ville, mais à la campagne, à deux ou trois milles de la barrière du pont Dorchester, chez Gendron, point de rendez-vous de tout ce qui s'amuse à Québec.

Avec la certitude d'une soirée amusante, les membres du club auront comme supplément une délicate promenade de carriole, juste assez longue pour disposer tout le monde à la bonne humeur et à la danse.

Depuis un mois, le comité d'organisation est à la besogne, pour que rien ne manque à la fête. Le 8 janvier, il se réunira spécialement pour mettre la dernière main aux préparatifs de la soirée.

Il va sans dire qu'on se dispute déjà les cartes d'admission, et que pour en avoir on peut s'adresser à MM. Fuchs, Balzaret, Hamel, Grenier, Langlais, etc.

VOL DE VOLAILLES.—Les voleurs ont été faire une tournée en campagne hier soir. Ils ont volé 50 volailles chez M. J. B. Pagé, à St. Joachim, et 45 autres chez M. Raphaël Fortin, de la même paroisse. En revenant, ils ont pris quatre peaux de bœufs et dix-huit peaux de moutons chez M. François Simard, tanneur, à St. Anne. Ils ont fait halte à plusieurs autres endroits sur la route. Ce matin, ils rentraient en ville, leur voiture remplie. La police connaît les voleurs, mais les personnes volées ne veulent pas payer pour un mandat d'arrestation.

ARRÊTÉ.—La police a arrêté hier un nommé Geo. Daigle, commerçant de boutelles, de St. Sauveur, pour vol d'un coffre rempli de lingerie, et appartenant à Madame veuve Lavoie, qui demeure avec son parent, M. P. G. P. et, sur le chemin St. Louis.

CORVÉE DE BOIS.—On a volé hier soir la contre-porte de la maison de M. L. Déry, coin des rues Artillerie et St. Augustin. Dans la même soirée, on a enlevé toute la clôture qui entoure la propriété de M. Taschereau, près de la barrière Ste. Foye.

ENCAN DE PELLETERIES.—L'encan de pelleteries au No. 6 rue St. Jean, se continue tous les jours. Les pelleteries sont sacrifiées par M. J. E. Déry, qui la vend sans réserve aucune. C'est une excellente occasion d'en acheter à bon marché. Voir l'annonce.

PETITES NOUVELLES.—Bon nombre d'ouvriers ont commencé à travailler sur le terrain de la Vacherie, rue Prince-Edouard. On va déblayer le terrain et creuser la terre pour recevoir les fondations des bâtisses qui doivent servir d'usines au chemin de fer du Nord.

—Un cheval, impropre au service de la brigade du feu, a été vendu hier matin, sur le marché Montcalm pour \$41.

—Bowen, le meurtrier qui s'était échappé de la prison de Sherbrooke, et d'être arrêté dans l'état du Texas, le détective Walker. Le détective Skiffington partira lundi pour cet endroit avec les papiers d'extradition.

—Le détective Chabot a fait l'inspection des boulangeries ce matin, et a confisqué 30 pains.

—Alarme et feu de cheminé à la boîte 35 ce matin.

UN FAIT ÉTONNANT.

Une bonne partie du peuple canadien souffre aujourd'hui des effets de la dyspepsie et du dérangement du foie. Les conséquences de ces maladies qui rendent impuissant une masse de gens intelligents, sont alarmantes, car la vie devient un fardeau pour ceux qui en sont atteints. Pour remédier à ce dangereux inconvénient, mettez de côté vos préjugés et votre scepticisme; consultez votre médecin ou votre pharma-

ciens, il vous dira d'essayer une bouteille de FLEUR D'AOUT DE GREEN: votre guérison est certaine. Des milliers de bouteilles ont été données à l'essai, et dans chaque cas les résultats ont été des plus satisfaisants. Achetez une bouteille échantillon de 10 cents. Trois doses guériront le cas le plus invétéré. Vendu chez tous les pharmaciens du pays.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 28 décembre 1878.
Or, Echange Sterling, 83; Greenbacks, 99.
E. C. BARROW, Courtier.

Décès.

Ce matin, à l'âge de 2 mois et 20 jours, Joseph-Arthur Emile, enfant de M. Joseph Collin, tailleur. Ses funérailles auront lieu demain après-midi. Le convoi partira de la résidence de son père, rue Ste. Hélène, Terrain Bédard, St. Sauveur, à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annances Nouvelles.

CANADA.
Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Québec. }
Le vingt-unième jour de décembre mil huit cent soixante-et-dix-huit.
No 1366
ELISEE BEAUDET, écuier, de la Cité de Québec, marchand,
vs. Demandeur,
LATIN LEMAY, de la paroisse de St. Jean Deschaillons, cultivateur, Défendeur.

Vu la motion présentée de la part du demandeur, aussi l'affidavit et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; et vu qu'il appert que le défendeur a laissé son domicile, dans la Province de Québec, mais qu'il possède des biens dans icelle, il est, par le Protonotaire de la Cour Supérieure pour le District de Québec, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans "L'Événement," papier-nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, et deux fois dans la langue anglaise dans le "Daily Telegraph," papier nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, le dit défendeur soit assigné à comparaître sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande du dit demandeur, et que faute par lui de ce faire, il soit permis au dit demandeur de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

Vraie copie,
(Signé) J. B. R. DUFRESNE.
J. L. O. VIDAL,
Proc. du Dem.

A LATIN LEMAY,
le défendeur susdit.

A VIS vous est donné par les présentes que la créance que Damase Beaudet, marchand du village de Leclercville, possédait contre vous en vertu d'une obligation à lui consentie par vous devant M. D. Noël, en date à St. Jean Deschaillons, le huit octobre mil huit cent soixante-quinze, a été vendue et transportée à Elisée Beaudet, écuier, marchand de la Cité de Québec, le demandeur susdit, en vertu d'un acte de cession et transport fait en la Cité de Québec, en date du vingt-unième jour du mois d'août en l'année mil huit cent soixante-dix-sept, en présence de M. Samuel Isidore Glackemeyer, ser., notaire.

Québec, 21 décembre 1878.
J. L. O. VIDAL,
Procureur du demandeur E. Beaudet.
28 décembre 1878 2f

CANADA.
Province de Québec, } Cour de Circuit
District de Québec }
LOUIS PARADIS,
vs. Demandeur,
J. M. MacKAY, écuier, médecin, et ISI DORE DERY, de la Cité de Québec, conjointement et solidairement, Défendeurs.

En vertu d'un Bref de Fieri Facias de Bonis émané en cette cause seront vendus le SEPTIEME jour de JANVIER prochain (1879), à DIX heures du matin, sur le Marché Montcalm en cette Cité de Québec, les meubles et effets de J. M. MacKAY, l'un des défendeurs en cette dite cause, les dits meubles et effets consistant en Sofa, Chaises, Tables, Tapis de Plancher, Prêlant, un Piano carré, etc. etc.

AUGUSTIN LABRECQUE, H. C. S.
Québec, 18 décembre 1878—p

ETRENNES 1879.

LOTIERIE d'un beau Piano neuf, garanti pour cinq années et accordé gratuitement au gagnant pendant deux années.

Cette Loterie est pour encourager la nouvelle fabrication de Pianos de la ville de Québec. Elle sera tirée à la Salle Jacques-Cartier en présence des souscripteurs
LE 27 JANVIER 1879.

Le nombre des billets est fixé à trois cents.
Le prix du billet est d'UNE PIASTRE.
Le piano est visible et peut être essayé tous les jours, chez

M. F. OISEL,
Facteur de Pianos,
No. 10, rue St. Nicolas,
Québec, 27 décembre 1878—1mp

Annances Nouvelles.

SALLE DE MUSIQUE.
Grande Attraction pour les Fêtes.
Engagement des Artistes Populaires
M. et Mme. McDowell
DEUX SOIRS SEULEMENT!
LUNDI et MARDI, 30 et 31 Déc.

Engagement spécial de la plus Grande Première Danseuse Vivante,
Mlle. MARIE BONFANTI.

Les Danseurs Grotesques étonnants, et le vant le plus haut la pointe du pied,
LES TROIS LORELLAS!

Les Danseuses merveilleuses et charmantes
LES SŒURS CLINTOP!

Les célèbres Comédiens Nègres
TURNER ET LAWTON!

Le Roi reconnu de l'air
FRANK H. GIBBON!

MAITRE JOE HOGAN
dans sa spécialité de Chansons et Danses.

BILLETS, 75 cents, 50 cents et 25 cents.
Le plan de la salle est déposé. Billets en vente chez le Capt. C. E. Holiwell.
Québec, 28 décembre 1878.

Exposition de Paris.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux du Jour de l'An.

— AUSSI —
Services à Déjeuner, à Dîner, à Dessert et à Toilette,

TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER,

Une remise de 20 pour cent sur les ARGENTERIES.

Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant pour du comptant.
Venez et jugez par vous-même.

RENAUD & CIE.,
24, rue St. Paul.
Québec, 28 décembre 1878.

Lard en Carcasse!

Cochons

de 200 à 400 lbs.
DE 1ère QUALITE

A

BAS PRIX.

A VENDRE PAR
J. B. RENAUD & CIE.
72 à 82, rue St. Paul.
Québec, 27 décembre 1878.

POUR LES FETES

Noël l'An

Oranges	20c la douzaine.
Citrons	20c " "
Raisins Pudding	5c " livre.
" " (sans noyan)	8c " "
Corinthe	5c " "
Fignes en boîte (2 lbs)	10c " boîte.
Xérès	\$1.50 le gallon.
Xérès (Extra sec)	1.00 " "
Vin O'Porto	1.50 " "
Vin O'Porto (Extra)	2.00 " "

ARRIVÉ PAR LE

STEAMER DE SAMEDI:
Un grand lot d'ORANGES et CITRONS que nous vendrons en gros.

Avis aux Marchands.
A. TOUSSAINT,
Haute-Ville.

TOUSSAINT & FRERES,
Rue St. Pierre,
Basse-Ville.
Québec, 23 décembre 1878 1erj

ENCAN DE MEUBLES

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.
MARDI, LE 31 DECEMBRE
Au ci-devant magasin de M. O'Brien,
No. 62, rue St. Jean, H-V.
SANS RÉSERVE.

Une grande quantité de Meubles de Mé nage sera vendu MARDI, le 31 DECEMBRE, au ci-devant magasin de M. O'Brien, No. 62, rue St. Jean, Haute-Ville, le tout se compose de Setts de Chambres à Coucher en Noyer Noir, Sideboards, Tables de Centre, Tables à Cartes, Garderobes, Chaises, Canapés, Armoires, Commodes, Argenteries, et une immense quantité d'autres effets.
Le tout vendu absolument sans réserve.
La vente commencera à DEUX heures précises.

Afin de donner la facilité aux acheteurs d'avoir leurs meubles, la livraison se fera immédiatement en vendant.

OCT. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs.
Québec, 27 décembre 1878.

Voulez-vous économiser VOTRE ARGENT!

Allez donc faire vos achats de Marchandises Sèches au nouveau magasin appelé

AU BON MARCHÉ
Coin des rues St. Jean et Collin,
HAUTE-VILLE.

Ce nouveau magasin mérite bien sa réputation toujours grandissante, comme étant le magasin VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ à Québec. Vous trouverez tous jours un assortiment complet de marchandises convenables à toutes les classes d'acheteurs et ces marchandises seront VENDUES AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Un grand lot de Marchandises vendu à Réduction.

Chaussettes de Laine	\$.05
Tweed tout Laine	0.50
Ratine et Drap Manteaux	0.55
Draps de Moscou	1.25 valant \$1.75
Draps de Castor	1.35 " 2.00
Etoffes à Robes	0.78 et au-dessus
Wincey	0.05
Flanelles toute Laine	0.15
Laine à Tricoter	0.50 valant \$0.60

Un assortiment considérable de Plumes, Fleurs, Formes de Chapeaux, Manteaux importés, le tout à la dernière mode et à un B S PRIX sans précédent

N'oubliez pas d'aller faire une visite à l'Enseigne

AU BON MARCHÉ
N. GARNEAU.
Québec, 20 décembre 1878.

RENDEZ VOS ENFANTS HEUREUX.

JOUETS ÉTRANGERS de toutes sortes pour petits enfants des deux sexes
A des prix convenables à toutes les bourses depuis 5 cents en augmentant.
Un escompte libéral sera accordé aux Institutions de Charité.

GEO BUCHNER,
No. 72, rue St. Jean, (en dedans),
En face Wm. Stanley & Cie.
Québec, 26 décembre 1878 - 18

AU COMMERCE.

HUILE ASTRALE

EN RÉCEPTION.
PEVERLEY & CIE.,
Seuls Agents.
Québec 26 décembre 1878.

Présents.

Nous avons apporté une attention toute spéciale concernant les effets nécessités pour les PRÉSENTS DE NOËL ET DU NOUVEL AN. Nous sommes déterminés à donner satisfaction complète à nos pratiques qui veulent faire des Présents de Robes, etc., etc.

Etoffes à Robes dans les dessins les plus nouveaux ainsi que les Garnitures appropriées aux nuances des étoffes.

Rien de plus utile et de plus riche, qu'une belle Robe en Soie Noire de la manufacture de Bonnet & Cie. on d'Ant. Guinette & Cie.

Robes, Manteaux et Chapeaux fait et garnis par les meilleures mains possible.

GLOVER, FRY & CIE.

Réduction Spéciale

Sur des Manteaux, Costumes, Chapeaux garnis, Chapeaux de Feutre et Bonnets à des prix extraordinairement bas.

40 pièces de Drap de Castor, de Pilot, Naps, Imitation de Loutre à moitié prix.
GLOVER, FRY & CIE.
Québec, 21 décembre 1878.

Annances Nouvelles.

GRANDE VENTE DE BIJOUTERIES
PAR
ENCAN SANS RÉSERVE
CHEZ
DUQUET & CIE.

Etant décidés d'abandonner leur établissement de la Haute-Ville, ils ont donné instruction à MM. MAXHAM ET CIE. de vendre tout leur fonds de commerce, consistant en Montres en Or et en Argent, à Remontoirs pour Dames et Messieurs, Bijoux avec Diamants, Sets, Colliers, Médailles, Bijoux en Argent, Argenteries de toutes sortes, Objets d'Art, TERRES CUITES, Bronzes, Horloges en Marbre, et Or moulu, Vases, et un grand nombre d'autres objets trop considérables pour être énumérés.

Vitines en Argent, et Accessoires pour Magasin, seront vendus sans réserve.
La vente commencera SAMEDI, le 21 DECEMBRE, à DEUX heures de l'après-midi et à SEPT heures du soir, et se continuera les jours suivants jusqu'à ce que le tout soit vendu.
A. & J. MAXHAM & CIE.,
Encanteurs.

P. S.—Les personnes désirant acheter des Cadeaux de Noël et du Jour de l'An auront l'avantage de pouvoir acheter à vente privée aussi à bon marché qu'à l'encan Québec, 19 décembre 1878.

Encan de Présents du Jour de l'An

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.
CE SOIR ET LES SOIRS SUIVANTS

A notre Salle d'Encan, rue et faubourg St. Jean.

Une immense quantité d'Articles de Fantaisie, Poupées, Jouets, Caricatures, Album chaînes en Or plaqué pour Dames et Messieurs, Couteaux, Fourchettes et Cuillères en Argent plaqué, Beurriers, Pots à l'Égal Setts à Thé en Argent plaqué, Chromes et une immense quantité d'autres effets.
Le tout vendu au compte de la loi de banqueroute et absolument sans réserve.

La vente chaque soir à SEPT heures.
OCT. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs.

Québec, 24 décembre 1878

GRANDE VENTE PAR ENCAN.

Stock de Bijouterie

DE
E. JACOT

Chaque article mis à l'enchère sera vendu sans réserve, consistant en ce qu'il y a de mieux en

Montres d'Or et d'Argent, Sets, Cachets, Chaînes, Colliers, Bagues, Pingettes, Médailles, Pendants, en très grande variété, le tout en or.
Argenteries, etc., aussi de magnifiques Vitines plaquées en Argent; deux Safes (Coffre-Forts).
Le public est prié de ne pas manquer cette chance exceptionnelle.

Vente privée le jour, tous les soirs à l'encan chez

E. JACOT,
Rue St. Joseph,
En face le jardin du Presbytère.
J. ED. DERY & CIE.,
E. & C.

Vente sans réserve CE SOIR
Québec, 21 décembre 1878.

Grande Vente Populaire.

Sera vendu à l'Encan
JEUDI, LE 19 DECEMBRE
ET LES JOURS SUIVANTS

Au No. 6, rue St. Jean, (en dedans),
porte voisine du magasin d'une
piastre,

Un assortiment complet de Pelleteries de premier choix, envoyées en consignation par une des premières maisons de Montréal, et pour être vendus absolument sans réserve.

Il est inutile d'énumérer les articles, il suffit de dire que jamais pareil choix de Fourrures n'a encore été offert à l'enchère à Québec.
Vente tous les jours à 2 heures après-midi et à 7 heures du soir
Une visite est sollicitée.
Les effets seront visibles Jeudi à 9 hs. A. M.

J. ED. DERY & CIE.,
E. et C.
Québec, 17 décembre 1878.

Beurre! Beurre!

25 tinettes de Beurre de choix pour famille
GINGRAS & LANGLOIS,
No. 54, rue du Palais.
Québec, 13 décembre 1878.

FAITS DIVER

TRISTE SORT D'UN ÉTRANGER.—On lit dans le *Nouveau-Monde* :

« A neuf heures le jour de Noël au matin, à six milles à l'ouest de Vaudreuil, le conducteur du train No. 9 aperçut le corps d'un homme étendu sur les lisses. Le train fut arrêté. S'étant rendu sur les lieux il trouva le cadavre d'un homme élégamment vêtu et horriblement mutilé. Le cadavre fut transporté à Vaudreuil et le coroner notifié. Une enquête eut lieu dans l'après-midi à 2½ heures, et le jury rendit un verdict de « mort accidentelle ». Le cadavre n'a pas encore été identifié. On n'a trouvé sur lui aucun papier pouvant indiquer son nom, sa résidence ou celle de ses amis. En conséquence ses restes furent déposés dans la tombe sans être accompagnés des larmes des parents ou des amis.

« Toute cette affaire est environnée de mystères et plusieurs versions circulent au sujet de cet accident, si toute fois c'en est un. Quelques-uns prétendent que ce jeune homme était sur le train du soir et tomba sur la voie, d'autres parlent d'un suicide. On a trouvé sur lui une bague en or et une petite somme d'argent.

DIVERS.—La société St. George, de Hamilton, a fait l'aumône à deux cent dix familles, le jour de Noël.

—Le gouverneur-général a fait transmettre au maire de Hull la somme de cent piastres pour être distribuée aux pauvres.

—Le steamer du gouvernement le *Northern Light*, a commencé à faire le service le 23 entre Georgetown (Ile du Prince-Edouard) et Pictou (Nouvelle-Écosse). Il fera le trajet tous les jours lorsque le temps sera favorable, partant de Georgetown à six heures du matin, et de Pictou à une heure et demie.

—Le comité de membres du Congrès chargé de faire une enquête sur l'origine de la fièvre jaune et sur les meilleurs moyens de combattre l'épidémie, paraît avoir pris sa mission à cœur et se prépare activement à la remplir. Il s'est réuni mercredi, et a fait le choix de douze médecins pour aider le comité dans ses recherches, en qualité d'experts. Ils recevront \$10 par jour pendant tout le temps que durera l'enquête. La Chambre a voté un crédit de \$50,000 pour les dépenses du comité. Celui-ci entrera immédiatement en fonctions et s'efforcera de présenter son rapport à temps pour que le Congrès puisse prendre quelque mesure contre la fièvre jaune avant la fin de la session.

—Mercredi matin, vers quatre heures, la maison de M. John O'Brien, dans le canton de McKillop, est devenue la proie d'un incendie. Il y avait sept personnes dans la maison; toutes dormaient. Quand l'alarme fut donnée tout le monde se sauva, excepté la plus jeune fille. Alors W. O'Brien se dévoua pour sauver sa sœur. Il s'élança dans la maison en flammes, sa mère le suivit. En ouvrant la porte conduisant à la cuisine, les flammes les atteignirent et la fumée les suffoqua.

La mère tomba et fut brûlée ainsi que sa fille. Quant au fils, il put être sauvé, mais il avait reçu de si terribles brûlures qu'il en mourut le soir. John O'Brien en transportant son fils blessé dans une maison voisine s'est gelé les pieds; il n'avait ni bas ni souliers.

—A Harrisburg, Pa, Larose qui empoisonna son père et assassina un vieux pensionnaire dans sa famille dans le mois de mai 1876, est sorti d'une maison de santé depuis quelques jours. Il est venu hier se livrer à la police comme meurtrier disant que les remords le rongeaient. Il avait toujours espéré mourir de la fièvre jaune, mais comme le fléau l'avait épargné, il voudrait terminer ses jours sur la potence pour expier son crime.

A NOËL.—Mlle Marguerite vient d'atteindre sa dixième année, et sa mère l'a jugée trop grande pour mettre son souber dans la cheminée.

Aussitôt, elle s'enferme dans sa chambre, et de sa plus belle écriture, trace le billet suivant :

« Cher petit Noël, je n'ai pas mis mon soulier dans la cheminée, parce qu'on me l'a défendu, mais tu le trouveras dans l'armoire aux chaussures, qui est dans l'antichambre, à gauche. »

AVIS

M. Z. PAQUET ayant acheté la bâtisse autrefois occupée par feu F. Carrière, au No. 165, rue St. Joseph, et l'ayant agrandie et autrement réparée, il en a fait le plus grand et le plus beau magasin de la ville. En conséquence, il a l'honneur d'informer le public qu'il y a transporté son grand assortiment de Marchandises de Nouveautés, considérablement augmenté de toutes les nouveautés de la saison. Il invite surtout le public à visiter son Établissement de Modes pour Dames et Messieurs, ainsi que son département de Fourrures.

Prix défiant toute concurrence.

LAMPES, LUSTRES (de 1 à 6 branches), BRACKETS, TOMBLEURS, VERRES A VIN, CARAFES.

Chez PEVERLEY & CIE., 56, rue la Fabrique. Québec, 26 décembre 1878.

CANADA, Province de Québec, District de Québec. Cour Supérieure.

Le seizième jour de décembre mil huit cent soixante-et-dix-huit.

L'HONORABLE ULRIC JOSEPH TESSIER, de la Cité de Québec, ci-devant l'un des Juges de la Cour Supérieure, et maintenant l'un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour la Province de Québec,

No. 1886 vs Demandeur,

THOMAS HAMILTON OLIVER constructeur de navires, tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tuteur dument élu en justice le dix-neuf de mai mil huit cent soixante-quinze à STEWART OLIVER, son fils mineur, suivant acte de tutelle dument enregistré; HENRY OLIVER, JOHN MACINTYRE OLIVER, constructeur de navires, THOMAS JAMIESON OLIVER écuyer, avocat, JAMES ERSKINE OLIVER, marchand, THEOPHILUS HAMILTON OLIVER, écuyer, avocat, LEXANDE & SEWE I, écuyer, arpenteur, et dame JANE ELLEN OLIVER, épouse séparée de biens contractuellement du dit Alexander Sewell, demoiselle MINNIE OLIVER, fille majeure, tous de la Cité de Québec, et EDWARD OLIVER, commis, ci-devant de la Cité de Québec et maintenant de la Cité de New-York, dans les Etats-Unis d'Amérique,

Défendeurs.

Vu la requête présentée de la part du demandeur, aussi l'affidavit produit et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; et vu qu'il appert que le défendeur Edward Oliver a laissé son domicile dans la Province de Québec, mais qu'il possède des biens et effets dans icelle, il est par le Procureur de la Cour Supérieure, pour le District de Québec, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans "L'Événement", papier-nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, et deux fois en langue anglaise dans "The Quebec Daily Mercury", papier-nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, le dit défendeur Edward Oliver soit assigné à comparaître sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande du dit demandeur et que faute par lui de ce faire, il soit permis au dit demandeur de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

De plus que le dit Edward Oliver soit aussi notifié que la créance que les enfants et légataires de feu William Petry, de la Cité de Québec, écuyer, marchand, possédaient contre lui en vertu d'un acte de vente par James Bell Forsyth, écuyer, égalité, à dame Jane Elizabeth Jamieson, épouse de Thomas Hamilton Oliver, l'un des défendeurs en cette cause passé devant Mre. S. J. Glackemeyer et son confrère, notaires, le sept octobre mil huit cent cinquante-quatre, transportée à William Petry, en qualité par acte du douze de janvier mil huit cent soixante-et-cinq, devant Mre. S. J. Glackemeyer, notaire, a été transportée à l'honorable Ulric Joseph Tessier, de Québec, le présent demandeur, en vertu d'un acte fait à Québec devant Mre. Cyr. Tessier, notaire, le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-et-quinze, dument enregistré avec dépens des présentes.

Vrai copie,

J. B. R. DUFRESNE, Dép. P. C. S.

Québec, 27 décembre 1878 25

FETES DE NOËL

ET DU

NOUVEL AN.

GRANDE RÉDUCTION.

Nous désirons appeler l'attention de nos pratiques et du public en général sur notre assortiment de Vins qui se recommandent hautement par leur qualité et leur variété. Nous croyons pouvoir prétendre qu'il n'y a rien de supérieur en ce genre à Québec.

Nous avons décidé de vendre dès au premier février prochain, aux prix réduits suivants :

Vin Blanc sec	valant \$1.50	vendu \$1.20
Vin Palerme	" 1.50	" 1.20
Vin Cabinet très-légé	" 1.50	" 1.20
Vin Colli Ingham	" 1.50	" 1.20
Vin L. P.	" 2.00	" 1.50
Vin McKenzie	" 2.50	" 2.00
Vin Xérés	" 4.50	" 3.00
Vin Sicile	" 1.50	" 1.00
Vin Tarragone	" 1.50	" 1.10
Vin Anderson	" 2.00	" 1.50
Vin McKenzie O'Porto	" 2.50	" 2.00
Vin hamisso	" 3.50	" 3.00
Vin Ysasi	" 3.50	" 3.00
Vin Coughburns	" 4.00	" 3.50

Nous avons fait une réduction générale sur tout notre assortiment d'Épiceries, Eau-de-Vie, Genièvre et autres Liqueurs, et nous invitons les acheteurs à visiter notre maison avant d'acheter ailleurs.

LECLERC & LETELIER,

Coin des rues St. Jean et St. Eustache. Québec, 19 décembre 1878—12

CIRICE TETU

Agent Général et Marchand à Commission

A l'honneur d'annoncer aux Marchands de Québec et des Principales Cités de la Puissance du Canada, qu'il revient justement d'un voyage en Europe qui lui a permis de visiter les

Principaux centres manufacturiers de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande;

et qu'il a pris des arrangements pour la vente de LEURS PRODUITS.

Il offre aux marchands à des BAS PRIX FABULEUX, une variété complète et considérable d'EFFETS DIVERS.

Les échantillons seront visibles à sa

SALLE DE VENTE

No. 80, RUE ST. PIERRE

d'ici à quelques jours.

Ceux qui se proposent d'acheter quelques-uns des effets que nous publions dans la liste qui suit, feront bien d'attendre encore quelques jours.

En attendant, je dois dire que je suis l'Agent des maisons les plus IMPORTANTES de Bordeaux et des autres villes du midi pour la vente des différents crus de Vins Français; Agent des maisons en renom de Cognac et Charente pour la vente de Cognac et de la célèbre "Eau-de-Vie de fine Champagne," ainsi que pour la vente des Vins Champagne, des Liqueurs Françaises et du Vermouth Bitters, etc.

Agent de la maison J. & J. Melchers, de SCHEIDAM, dont la réputation est si bien établie pour la vente du fameux

GIN DE LA HOLLANDE

de qualité supérieure, en boîtes et en tonneaux, ainsi que pour la vente des fameux Vins du Rhin, y compris le Vin Moselle Mousseux.

J'ai aussi pris des arrangements avec les fabricants d'Étoffes de Leeds, Bradford, Huddersfield, Rochdale, Dewsbury et autres villes manufacturières d'Angleterre, pour la vente des différents effets qu'ils fabriquent, tels que : Étoffes en Laine ordinaire, en Laine filée, Étoffes à Robes, Draps, Tweeds, etc., ainsi que toutes espèces de Tapis.

Les mêmes arrangements ont été conclus avec les FABRICANTS D'IRLANDE ET D'ÉCOSSE.

Je dois encore dire que j'ai une collection très considérable d'échantillons de produits Français, Allemands et Belges, qui consistent en Soies et Satins noirs et de couleurs, Velours, Pluches, Rubans, Popelines, Merinos Français, Delaines, Cachemires, Serges, Baizes; Étoffes à Robes de Fantaisie, Bretelles Élastiques, Toile Élastique Française pour Chaussures, Soie à Coudre en Fuseau et en Echeveau, Brosses, Peignes, Parfumeries, Pipes en Ecume de Mer et Cigares Allemands de marques différentes.

Cuir Français, Belge et Allemand de différentes qualités et de divers prix. Ce cuir peut être employé par les Fabricants de Chaussures, les Charrons, les Selliers, les Relieurs, etc.

Spécialité de GANTS DE KID de la fameuse maison Jouvin, l'Impératrice Eugénie, Joséphine et Cromwell (coupe)

ENDUIT UNIVERSEL

J'ai en outre été nommé seul Agent pour "L'ENDUIT UNIVERSEL," un Vernis supérieur, qui sert aux Maisons, aux Navires, aux Cordages, et qui s'applique sur le Bois, Fer, Acier, Cuivre, Zinc, Ferblanc, Verre, Pierre, Plâtre, Carton, Paille, Toile, Cuir, Dormants de Chemins de Fer, Poteaux, Echelles, Quillès de Navires, Voitures, Planchers, Couvertures, Nettes à Poisson, Tentes en Toile, et aux Cables Sous-Marin. Enfin à toutes les matières grossières du travail quotidien du monde entier.

Ce Vernis préserve l'article qui en est recouvert de l'action de l'air, du feu et de l'eau, ce qui est prouvé par le certificat suivant :

"Ce Vernis a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'Amirauté Anglaise et du Ministre de la Marine Française, ainsi que du monde entier qui l'a proclamé à l'Exposition de Paris, une des plus belles découvertes du siècle."

Une première consignment de cet article vient d'être reçu par le dernier steamer à Halifax, et sera offert en vente bientôt.

Québec, 24 décembre 1878.

THE! THE! THE!

Voilà le moment où vous pouvez acheter du Thé Supérieur à Bas Prix. Visitez le MAGASIN DE THÉ sur la rue St. Jean, faubourg St. Jean, en face le Bureau de Poste. CAFÉ de première qualité toujours en mains.

JAS. MILLER.

Québec, 20 décembre 1878—28

CUISINIÈRE DEMANDÉE.

On demande immédiatement une bonne cuisinière. S'adresser à J. GINGRAS, Hôtelier, Marché Finlay, B.-V. Québec, 19 décembre 1878.

CADEAUX de NOËL

ET

PRESENTS

DU

JOUR DE L'AN

Venant d'être reçu au

Magasin d'Une Piastre

DE HARPER

Un vaste et splendide assortiment d'effets nouveaux convenables à offrir en CADEAU.

Entrez en passant les examiner au

No. 4,

RUE ST. JEAN, H.-V.

Québec, 20 décembre 1878—9f

Cadeaux

Pour les Fêtes!

Nous venons de recevoir un grand assortiment

d'Articles de Fantaisie et d'Utilité

propres à donner en CADEAUX.

N. B.—Étoffes à Robes à moitié prix ainsi que belles Indiennes à réduction.

FYFE & WRIGHT,

22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 19 décembre 1878.

CADEAUX de NOËL

ET DU

JOUR DE L'AN.

Les soussignés remercient le public pour la part d'encouragement qu'il a bien voulu leur accorder les années passées à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An et sollicitent encore cette année une part d'encouragement et offrent en vente les articles suivants :

1. Livres de Prières en Ivoire, Velours et Cuir de Russie, Albums de toutes grandeurs, Livres d'Histoire illustrés pour les enfants, Scrap-Books, Albums à dessin, Pupitres, Po-te-musique, Porte monnaie, Images de fantaisie pour Albums, Boîtes de Peinture, Boîtes à Dessin, Boîtes à Ouvrage, Jeux d'Échets, Dominos, Dames, Chapelets montés en Argent, Bracelets, Porte-Cigares, le tout à bon marché.

L. DROUIN & FRÈRE,

Libraires, Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 17 décembre 1878—15

Club des Patineurs de Québec.

SAISON DES PATINS 1878-79.

Billets de famille aux actionnaires..... \$ 8
do do aux membres..... 10
do simple aux actionnaires..... 4
do do aux membres..... 6

Le Pavillon sera ouvert de 9 heures A. M. à 6 heures P. M. tous les jours, les Dimanches exceptés.

Jusqu'à avis contraire, il y aura musique tous les Samedis soirs, et les Mercredis tous les quinze jours de 8 à 10 heures. L'admission 10 cents. Le Pavillon sera ouvert aux Membres et aux Actionnaires ainsi qu'à leurs familles tous les Jours soirs, et les Mercredis tous les quinze jours de 8 à 10 heures, GRATIS.

Après-midi musicale tous les Mardis. Les membres et les actionnaires ainsi que leurs familles seront admis gratis. Les spectateurs paieront 10 cents.

Le Pavillon sera ouvert vers le 21 courant, et la Mascarade aura lieu vers le sept janvier. On peut se procurer des billets dès maintenant de

E. HOLLOWAY,

Sec.-Trésorier.

Québec, 17 décembre 1878—12

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

P. THIBAUT, de Bienville, Lévis,

Failli.

Le soussigné vendra le DEUXIÈME jour de JANVIER prochain, les immeubles ci-après désignés, savoir :

1o. Un emplacement situé dans le village de Bienville, sur la Rue du Fleuve, contenant cinquante pieds de front sur soixante de profondeur, plus ou moins; borné au nord à Napoléon Mercier, au sud à un nommé Ouimet, à l'ouest à la Rue du Fleuve, au nord-est à Alexis Béchard — avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances. Cette vente est faite à la charge de payer une rente annuelle de huit piastres à Germain Michaud.

2o. Un emplacement situé au dit village de Bienville, au nord du chemin, de la contenance de soixante pieds de terre de front sur soixante-et-douze pieds de profondeur du côté nord-est, et vingt pieds du côté sud-ouest, plus ou moins, sans garantie de mesure; borné par devant au sud-est au sudit chemin, au nord-ouest à Paschal Morin, joignant d'un côté au nord-est à Pierre Labonté, et de l'autre côté au sud-ouest au dit Paschal Morin — avec la maison dessus érigée, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de Notre-Dame de Lévis, JEUDI, le DEUXIÈME jour de JANVIER prochain 1879, à DIX heures A. M.

ALFRED LEMIEUX,

Syndic.

Québec, 23 décembre 1878—jd

VERRERIES

provenant d'un

FONDS de BANQUEROUTE

A vendre à

25 POUR CENT DE MOINS QUE LE PRIX COURANT

Consistant en

Magnifiques Verres à Vin taillés et pressés, Verres à Vin à 50 cents la douzaine, Verres à Champagne, Goblets, Tombleurs, Carafes, Fruitiers, Plateaux, Lampes de tous genres, Globes, Ornaments, Thébords à neuf toises et au-dessus, etc., etc., Lampes réparées et bronzées. PRIX MODÉRÉS.

JOSEPH RONDEAU,

390, rue St. Jean,

Près du Presbytère.

Québec, 16 décembre 1878—15j

VENTE D'UN IMMENSE

Fonds de Banqueroute

VALANT \$13,900

(TREIZE MILLE PIASTRES.)

Le soussigné à l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a réouvert son magasin coin des rues Claire Fontaine et St. Jean, et espère comme par le passé pouvoir donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite.

Il faudra bien remarquer qu'une

GRANDE RÉDUCTION

a été faite sur tous les effets, malgré les

Bas prix auxquels ils étaient vendus

précédemment.

On pourra s'en convaincre en l'honneur d'une visite.

F. GIGUÈRE,

Coin des rues Claire Fontaine et St. Jean,

Vis-à-vis l'Église.

Québec, 14 décembre 1878—14



JOSEPH DONATI
WATCH-MAKER & JEWELLER

No. 158, rue St. Jean, et No. 241, rue St. Paul.

AVANTAGE! AVANTAGE!

CHEZ

JOSEPH DONATI,

D'après la crise que nous traversons, M. JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, se détermine à faire UN GRAND SACRIFICE de ses marchandises pour les fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN, afin de réduire son IMMENSE STOCK contenu dans ses deux magasins pour n'en faire qu'un seul; car il se trouve dans l'impossibilité de subir les dépenses auxquelles deux établissements l'entraînent. Il voit que sa position l'oblige de vendre sans réserve. Ainsi, ceux qui ont besoin de magnifiques Bijoux s'empresment de visiter ces deux établissements.

Une visite vous suffira pour vous convaincre du bon marché.

Québec, 14 décembre 1878—14